



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 juillet 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 Juillet 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 Juillet 1998

**Parc municipal des sports et des expositions - Halle de la Sèvre - Appel  
d'offres**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.  
Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal  
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme  
Patricia LUCAS, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Guy-  
Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Christiane  
FASILLEAU, Mme Janine LUCAS, M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du Conseil Municipal du 29 juin 1998, l'avant projet détaillé établi par M. BEAUDOUIN, Architecte pour la construction de la Halle de la Sèvre sur le Parc Municipal des Sports et des Expositions de Noron a été adopté.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, il vous est proposé d'approuver le dossier de consultation des entreprises établi par l'architecte, maître d'oeuvre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises élaboré par l'Architecte.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés de travaux à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC